

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCES CLINIQUES Concours 2025-2026

Le programme de Maîtrise en sciences cliniques dispose d'une enveloppe de financement provenant des Études supérieures et postdoctorales (ESP) afin d'offrir des bourses permettant d'assurer les meilleures conditions possibles d'encadrement et de cheminement tant sur le plan académique que financier.

Ces bourses, d'une valeur qui pourra varier de **1 000 \$** à **5 000 \$**, s'adressent aux personnes étudiantes inscrites au programme de Maîtrise en sciences cliniques à temps plein ou en rédaction au trimestre Automne 2025 ou Hiver 2026 et seront distribuées au prorata du nombre de demandes reçues par option. Chaque option a la responsabilité d'attribuer ces bourses selon les modalités d'études.

Quatre catégories de bourses seront offertes :

- **Bourse de recrutement** : bourse octroyée à une personne étudiante nouvellement admise au programme d'études et qui présente un profil prometteur.
- **Bourse d'excellence** : bourse visant à reconnaître la performance académique qui peut être octroyée à n'importe quel moment du parcours de l'étudiant durant son inscription aux cycles supérieurs. Différents critères seront utilisés pour évaluer/classer les demandes : dossier universitaire, projet, motivation, recommandation, expériences/stages, prix/bourses, publications/présentations et activités de rayonnement.
- **Bourse de soutien financier** : bourse permettant de soutenir temporairement un étudiant qui se retrouve dans une situation financière difficile qui risque de nuire à la poursuite de ses études.
- **Bourse de rayonnement** : bourse octroyée à une personne étudiante qui a participé à un congrès scientifique d'envergure dans son domaine de recherche (une preuve de participation pourrait être demandée).

Chaque option attribue les bourses en suivant un mode d'évaluation qui respecte les critères utilisés par les organismes subventionnaires, en prenant en considération la catégorie de la bourse et les justifications.

Chaque comité d'évaluation sera composé d'au moins trois professeurs/chercheurs qualifiés. Chaque option devra fournir une liste complète de toutes les candidatures reçues ainsi que le classement des récipiendaires (nom, prénom, matricule, type de bourses).

ADMISSIBILITÉ

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Être inscrit dans le programme de Maîtrise en sciences cliniques à **plein temps ou en rédaction à l'automne 2025 ou l'hiver 2026**.
- Ne pas détenir une bourse d'un organisme subventionnaire (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQS, FRQNT, FRQSC) pendant la période d'octroi de la bourse.
- Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses, incluant la contribution du directeur de recherche, durant la période d'octroi de la bourse.

**Les étudiants qui sont en prolongation, en suspension ou à demi-temps ne sont pas admissibles.*

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour la bourse doit comprendre les documents suivants, présentés dans cet ordre :

1. Formulaire dûment rempli
2. Copie de tous les relevés de notes universitaires
3. Plan global d'études
4. CV à jour

La personne étudiante doit assembler tous les documents **EN UN SEUL FICHIER .PDF***, identifié à son nom (NOM_Prénom_BourseScClin.pdf) et l'acheminer par courriel à l'équipe des bourses de la Faculté de médecine bourses-sf-ss@med.umontreal.ca avant la **date limite du lundi 19 janvier 2026, 8h AM.**

**Afin de diminuer significativement la taille du fichier, les personnes étudiantes sont invitées à utiliser le mode imprimer / Adobe PDF pour créer leur document PDF.*

Les personnes étudiantes qui ne respectent pas les conditions d'admissibilité au concours et les dossiers incomplets ne seront pas considérées.

EXCLUSION / ABANDON

Le boursier ou la boursière devra rembourser la somme accordée en cas d'exclusion ou d'abandon de son programme durant l'année académique 2025-2026.